



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2019

Conformément aux dispositions de l'art. 320 et 468.28 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 148.0.1 et 597 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée extraordinaire du 27 novembre 2018, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro CA-2018-11-65 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2019 :

2019		
JOUR	DATE	MOIS
Jeudi	17	JANVIER
Jeudi	14	FÉVRIER
Jeudi	14	MARS
Jeudi	11	AVRIL
Jeudi	2	MAI
Jeudi	13	JUIN
Jeudi	11	JUILLET
Jeudi	12	SEPTEMBRE
Jeudi	10	OCTOBRE
Jeudi	14	NOVEMBRE
Jeudi	12	DÉCEMBRE

Toutes les réunions ci-haut mentionnées auront lieu à la salle des loisirs de la Ville de Beloeil au 240 rue Hertel, Beloeil, province de Québec.

Beloeil, le 28 novembre 2018

Carole Lussier
Secrétaire du conseil d'administration